autres œuvres, nous mentionnerons les *Artistes de théâtre*, comme biographie (Milan, 1858, 3 vol. in-89), et les *Souvenirs artistiques*.

GHISONI, bourg de France (Corse), ch.-l. de cant., arrond. et à 36 kilom. de Corte; 1,970 hab.

GHONGOR, un des dieux infernaux et le protecteur de la foi, dans la religion lamaïque. On le représente tantôt debout, tantôt sur un éléphant, le cou chargé d'un collier de têtes humaines. Lui-même porte quelquefois une tête d'éléphant.

GHYVELDE, bourg de France (Nord), canton de Hondschoote, arrond. et à 12 kilom. de Dunkerque; pop. aggl., 438 hab. — pop. tot., 2,366 hab.

GIABARI s. f. (ji-a-ba-ri). Membre d'une secte musulmane. Il On trouve aussi JABARI. Ce sont deux autres formes de GIABARIEN. V. ce mot, au tome VIII du *Grand Dictionnaire*.

GIACOMETTI (Paul), auteur dramatique italien, né à Novi-di-Genova, près de Gênes, en 1817. Fils d'un sénateur et petit-fils d'un jurisconsulte, Paul Giacometti fut destiné à la magistrature; mais ses études de droit furent subitement interrompues par une imprudence de sa mère qui, ayant prêté la plus grande partie de sa fortune à un chanoine, ne put recouvrer ses fonds et se vit ruinée. Le jeune Paul essaya alors de se créer des ressources dans la littérature dramatique, qui ne lui imposerait pas, pensait-il, une aussi longue préparation que la profession d'homme de loi. Toutefois, sa mère mourut avant qu'il eût pu réaliser les espérances sur lesquelles il fondait leur avenir commun. *Rosilda*, sa première œuvre dramatique, ne fut jamais représentée; *Louis Camoëns*, qui vint ensuite, commença sa fortune et fixa sa vocation. Ses pièces se succédèrent alors presque sans interruption, les unes en vers, les autres en prose, et atteignirent la centaine, ou peu s'en faut: *Louise Strozzi*; *Godebert, roi des Lombards*; *Paul Fornari*; la *Famille Foscari*; *Pellegro Piola*; *Colomb*; *Un poëme et un troc*; *Isabelle de Fiesque*; *Pour ma mère aveugle*; les *Fiesque et les Pregose*; *Séraphine*; le *Testament*; *Nobles, bourgeois et plébéiens*; *Camille Fiea*, *Charles II Stuart*; *Paul de Noni*; les *Mystères des morts*; l'*Ami de tous*; *Cola de Rienzo*; les *Métamorphoses politiques*; la *Femme de l'exilé*; *Inclinations et vœux*; les *Educateurs du peuple*; *Elisabeth*, *reine d'Angleterre*; *Marie-Lucrèce Davidson*; *Torquato Tasso*; *Judith* et *Blanche-Marie Visconti*, tragédie écrite pour Mme Ristori, etc.

GIACOMOTTI (Félix-Henri), peintre français d'origine italienne, né à Quingey (Doubs) en 1828. Il vint faire ses études artistiques à Paris, où il prit des leçons de Picot et suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts. En 1854, M. Giacomotti remporta le grand prix de peinture. Il se rendit alors à Rome, où il se perfectionna par l'étude des maîtres. En 1859, il envoya au Salon de Paris les portraits de *MM. Aboul* et *Jules David*. Depuis lors, il a exposé des tableaux religieux et mythologiques, ainsi qu'un grand nombre de portraits. Ses œuvres se recommandent par des qualités de style, l'élégance des formes et un coloris agréable. M. Giacomotti a obtenu des médailles en 1864, 1865, 1866 et il a reçu, en 1867, la croix de la Légion d'honneur. Nous citerons de lui: le *Martyre de saint Hippolyte*, *Nymphe et satyre* (1861); l'*Amour se désaltérant* et deux portraits (1863); *Agrippine quitte le camp*, composition heureuse qui figure au musée de Lille (1864); *Enlèvement d'Amymone* (1865); deux portraits (1866); le *Christ bénissant des enfants*, le portrait de la *Comtesse de Moreton-Chabrillan* (1867); la *Dernière épingle de Carmelia* (1868); deux portraits de femme (1869); la *Pentecôte* (1870); portraits de Mme *Hornby* et de Mme *Hood* (1872); l'*Amour et Vénus*, tableau plein de grâce et d'un fin coloris (1873); portrait de Mme *Barthe-Banderali* (1874); le *Calvaire* (1875); *A Sonnino* (1876); la *Nuit*, une de ses meilleures toiles; le portrait de *M. Dugué de La Fauconnerie* (1877), etc. Citons encore de cet artiste distingué: le *Christ au milieu des docteurs*, à Saint-Etienne-du-Mont; les portraits des généraux *Marulaz* et *Morand*, à l'hôtel de ville de Besançon; le *Chanceller d'Aguesseau*, au Palais de justice de Paris.

GIAFAR ou **GIAFFAR**, une des formes qu'on donne quelquefois au nom du Barmécide Djafar, dont on trouve la tragique histoire au mot BARMÉCIDE, tome II du *Grand Dictionnaire*, p. 239.

GIALP, une des neuf vierges qui enfantèrent le dieu Heimdall, dans la mythologie scandinave.

GIBBIFÈRE adj. (jib-bi-fè-re — du lat. *gibba*, bosse; *fero*, je porte). Bot. Se dit de la gorge de la corolle quand on y remarque des espèces de bosses.

GIBBS (George), naturaliste et ethnologue américain, né à Sandwich (Long-Island) en 1815, mort à New-Haven en 1873. Il s'est adonné à des travaux sur l'histoire naturelle des Etats-Unis et il a publié divers articles dans le Journal de la Société géographique de New-York. Nous citerons de lui: *Géographie physique des frontières nord-ouest des Etats-Unis*, et d'intéressants mémoires publiés dans le grand ouvrage intitulé: *Explorations and surveys for a railroad-route from the Mississipi river to the Pacific ocean*.

GIBERS ou **GYRERS DE MONTREUIL**, trouvère du XIIIe siècle. On lui doit le roman en vers de *Gérard de Nevers* ou la *Violette*, qui a été mis en prose et un peu rajeuni par le comte de Tressan, puis traduit en allemand par Fréd. Schlegel.

GIBERT (Joseph-Marc), peintre français, né à Aix (Bouches-du-Rhône) en 1808. Il prit des leçons de peinture de Constantin de Clerion et de Devoil. A vingt-deux ans, il devint professeur à l'Ecole spéciale de dessin d'Aix, qu'il a dirigée de 1846 à 1870. M. Gibert fut nommé, en outre, conservateur du musée d'Aix, membre du comité de l'Association des artistes à Marseille, membre de l'Académie d'Aix, membre du congrès scientifique de France, etc. En 1861, il a été un des organisateurs de l'Exposition rétrospective qui a eu lieu à Marseille. Comme professeur, il a formé de nombreux élèves; comme peintre, il a exécuté un grand nombre de portraits et des tableaux religieux; mais aucune de ses œuvres n'ayant figuré aux Salons de Paris, il n'a acquis qu'une notoriété toute locale. Nous citerons de lui: les portraits de *Nostradamus*, pour le musée de Versailles; de deux *Infants* d'Espagne, des cardinaux *Bernet* et *Gizogetti*, des archevêques *Darcimoles* et *Chalendon*, du général *Félix du Muy*, etc.

* **GIBRALTAR**, ville anglaise, à l'extrémité S. de l'Espagne. — Un recensement fait en avril 1871 donne à Gibraltar une population de 25,216 hab., divisés en sujets anglais et étrangers. La place étant sous le régime militaire, qui est d'une sévérité excessive, les sujets anglais seuls ont le droit de s'y fixer à demeure et d'y acquérir des propriétés. Les étrangers ne peuvent s'établir dans la ville qu'en vertu d'une autorisation spéciale ou de permis de séjour. Les permis de séjour sont de 1re ou de 2e classe. Les habitants munis d'une autorisation de 1re classe peuvent devenir propriétaires et jouissent des mêmes droits que les sujets anglais; ces autorisations ne s'obtiennent qu'après quarante années de résidence; celles de 2e classe s'acquièrent après vingt-cinq ans. Toutes sont révocables. Les étrangers ne peuvent résider qu'en vertu d'autorisations temporaires, révocables de cinq à quatre-vingt-dix jours et renouvelables à leur expiration. On délivre par an environ trois mille de ces autorisations, la plupart données à des domestiques. La garnison est toujours d'environ 5,000 hommes; il s'y joint 2,000 femmes ou enfants d'officiers, sous-officiers et soldats. La population purement civile de Gibraltar n'est donc que d'environ 18,000 hab. En ce qui concerne la population flottante, il entre chaque jour à Gibraltar 700 à 800 individus, la plupart domiciliés dans les environs, qui viennent seulement pour le marché. On leur délivre un permis à l'entrée, avec défense de séjourner dans la ville pendant la nuit; ils doivent avoir franchi les murs d'enceinte avant le coup de canon du soir, qui indique le moment de la fermeture des portes.

L'importance de Gibraltar, comme port de relâche et de commerce, s'accentue d'année en année. Il y est entré, en 1871, 3,776 navires, dont 654 anglais, 334 italiens, 346 espagnols, 245 américains, 201 français, 170 russes, 137 turcs, 100 marocains, 88 brésiliens, 79 autrichiens, 98 portugais, 37 égyptiens, 49 suédois ou norvégiens, 53 hollandais, 37 grecs, 32 belges, 26 allemands et 10 danois. La France, comme on voit, ne vient qu'au cinquième rang dans le mouvement commercial de Gibraltar; l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne et les Etats-Unis la priment d'une façon assez sensible.

GIBRALTAR (détroit de), détroit par lequel la Méditerranée communique avec l'Océan, et qui sépare l'Afrique de l'Europe. Sa longueur est de 64 kilom. et sa largeur de 40 kilom. à l'entrée occidentale, du cap Trafalgar, au N., au cap Spartel, au S., et de 13 kilom. à son entrée orientale, du promontoire de Gibraltar, au N., au promontoire de Ceuta, au S. Les deux villes de Gibraltar et de Tarifa sont les plus considérables du côté nord du détroit; Ceuta et Tanger sont les plus importantes du côté africain. Un courant central, très-rapide, porte les eaux de l'Océan dans la Méditerranée; deux courants latéraux, beaucoup plus étroits et suivant les rives européenne et africaine, marchent en sens contraire et déversent la Méditerranée dans l'Océan; il y a, en outre, un quatrième courant sous-marin dirigé dans le sens des deux petits courants latéraux; il n'est pas sensible aux navires même de fort tonnage, mais on s'en aperçoit si l'on jette une sonde ou une ancre.

Le phénomène géologique qui a ouvert le détroit de Gibraltar est assurément fort ancien et bien antérieur à l'époque historique; toutefois, les peuples de l'antiquité avaient conservé un vague souvenir des traditions confuses de l'époque où l'Europe et l'Afrique étaient réunies par un isthme dont l'épaisseur séparait la Méditerranée de l'Océan. Les Grecs ont fait de la séparation des monts Abyla et Calpé, pour donner passage aux eaux, un des travaux d'Hercule; c'est pour cette raison qu'ils appelaient Colonnes d'Hercule les deux promontoires qui dessinent l'embouchure occidentale du détroit.

GIBRALTAR (baie de), baie de la côte méridionale de l'Espagne, province de Cadix, à l'O. du cap de Gibraltar; elle a environ 13 kilom. de largeur et 8 kilom. de longueur. Deux môles la mettent à l'abri des vents: le Vieux-Môle, au N., appuyé à l'extrémité de la ville de Gibraltar et s'avançant dans la mer à 370 mètres; le Môle-Neuf, au S., à 6 kilom. du précédent et s'avançant de 240 mètres. Cette baie offre un ancrage commode et sûr aux navires du plus fort tonnage.

GICLER v. n. ou intr. (ji-klé — du prov. *giscler*, jaillir avec force). Rejaillir en éclaboussant. Se dit des liquides qu'une cause quelconque fait rejaillir.

* **GICQUEL-DESTOUCHES** (Albert-Auguste), marin français. — Il a été nommé grand officier de la Légion d'honneur, vice-amiral (3 août 1875), commandant en chef et préfet maritime du IIIe arrondissement à Lorient. Lorsque, le 17 mai 1877, le maréchal de Mac-Mahon renversa brusquement le ministère Jules Simon et forma un nouveau cabinet composé exclusivement de bonapartistes, de monarchistes et de cléricaux, M. Gicquel-Destouches fut appelé à remplacer le vice-amiral Fourichon comme ministre de la marine. A ce titre, il s'est associé aux actes et à la politique de MM. de Broglie et Fourtou, qui ont eu recours à tous les moyens dans le but d'amener la France à envoyer à la Chambre des députés une majorité composée d'ennemis acharnés de la République. Le 23 novembre 1877, le ministère dont il faisait partie ayant dû donner sa démission, il fut remplacé à la marine par le vice-amiral Rouvier. M. Gicquel-Destouches a publié une *Notice sur l'amiral Tréhouart* (1874, in-89).

GIDE (Théophile), peintre, né à Paris en 1823. Il a pris successivement élève de Paul Delaroche et de Léon Cogniet, et il a traité avec talent les sujets d'histoire, de religion et de genre. C'est un artiste habile, sans grande originalité, mais dont les sujets sont bien composés et dont le coloris est agréable. Parmi les nombreux tableaux qu'il a exposés, nous citerons: les *Orphelines*, *Nymphes surprises au bain* (1849); *Zerbin rendant le dernier soupir* (1848); *Retour du marché* (1750); *Repas dans les champs* (1853); *Messe dans une église des Pyrénées*, le *Jugement de Cing Mars et de de Thou*, à l'Exposition universelle de 1855; *Réminiscence du fils de la veuve de Naïm* (1857); *Louis XI et Quentin Durward*, *Messe dans la campagne* (1859); le *Récit*, *Récréation au couvent*, *Episode de la bataille de Lesparre* (1861); *Sully quittant la cour*, *Nouvaine à la madone* (1863); *Chanteurs napolitains* (1864); *Une présentation*, *Moines à l'étude* (1865); *Répétition d'une messe en musique* (1866); *Visite du pape dans un couvent* (1867); le *Réfectoire*, la *Dictée* (1868); *Chœur du couvent de Saint-Barthélemy* (1869); les *Prisonniers dans à Sedan* (1870); *Ambulance du couvent de Saint-Barthélemy* (1872); *Lesueur chez les chartreux* (1873); *Coligny ayant été blessé grièvement à son cinquième accès se sortant du Louvre*, *Charles IX*, *Catherine de Médicis*, *les ducs d'Anjou et d'Alençon avec plusieurs de leurs grands serviteurs se rendirent chez l'amiral* (1874); *Une confiance indiscrète*, *Encore un verre* (1875); *Charles IX signe l'ordre de massacrer les huguenots* (1876); *Louis XI en prière est surpris par son fou*, *Intérieur de Saint-Marc*, à Venise (1877), etc. M. Gide, dont la manière rappelle fréquemment celle de son maître Delaroche, a obtenu une médaille de 3e classe en 1861, des rivalités en 1865 et 1866, et il a reçu la croix de la Légion d'honneur en 1866.

* **GIDEL** (Charles-Antoine), littérateur français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit: *Etude sur la littérature grecque moderne. Imitations en grec de nos romans de chevalerie depuis le XIIe siècle* (1866, in-89), livre très-curieux; *Etude sur une apocalypse de la vierge Marie* (1871, in-89), sur un fragment de manuscrit grec qui contient une description des supplices des damnés; les *François du XVIIe siècle* (1873, in-12); *Histoire de la littérature française depuis son origine jusqu'à la Renaissance* (1874, in-12), etc. M. Gidel a publié les *Œuvres choisies de Saint-Evremond*; il a donné dans les *Actes* de la Société philologique de Londres une édition critique d'*Apollonius de Tyr* (1870), etc. Il a reçu la croix de la Légion d'honneur en 1869.

* **GIEN**, ville de France (Loiret), ch.-l. d'arrond., à 62 kilom. S.-E. d'Orléans, sur rive droite de la Loire; pop. aggl., 6,323 hab. — pop tot., 7,555 hab. L'arrond. comprend 5 cant., 49 comm., 57,482 hab.

GIENNO-GIOCA ou **GIOSSA**, ermite japonais, fondateur de l'ordre des jammabos.

GIFFARD (ji-fa-r), ingénieur, né à Paris en 1825. Dès l'âge de seize ans, M. Giffard, ayant terminé ses études classiques, entrait dans les bureaux du chemin de fer de Paris à Saint-Germain. Il y passa deux ans seulement, mais ce temps fut suffisant pour de la mécanique. Comme le plupart des jeunes inventeurs, M. Giffard fut tout d'abord séduit par le problème de la navigation aérienne, qui a déjà fait perdre tant de temps et d'efforts à des esprits ingénieux. L'idée fixe de M. Giffard était alors la navigation aérienne à vapeur. Il a eu depuis, heureusement, des idées plus utiles et plus pratiques. La navigation aérienne n'absorba pas moins de dix années de son existence. Enfin, en 1852, il fit une tentative de navigation aérienne qui, comme toutes celles qu'on a faites dans le même but, fut célèbre avec fracas, mais qui a contre elle ce fait décisif qu'elle est restée stérile et solitaire. M. Giffard a-t-il poursuivi depuis ses études dans ce sens? Nous l'ignorons, car le ballon captif que tout le monde a pu voir à l'Exposition de 1867, et qui était de lui, n'avait aucun rapport avec une navigation quelconque; mais M. Giffard ne s'est pas absorbé dans une idée fixe, mais quoi nous attendrions encore son injecteur (V. ce mot au tome IX du *Grand Dictionnaire*), ce bel appareil qui règle aujourd'hui l'introduction de l'eau dans presque toutes les chaudières à vapeur, et qui a rendu plus de services déjà que ne pourront jamais en rendre les ballons, même si l'on parvient à les diriger. Pour cette invention capitale, M. Giffard a obtenu, en 1859, le prix de mécanique décerné par l'Institut. On doit aussi à M. Giffard un nouveau mode de suspension des wagons pour les voyageurs, qui a été expérimenté sur le chemin de fer du Nord et qui a été jugé beaucoup plus doux, beaucoup moins fatigant que le mode actuellement en usage. Il s'est occupé aussi de la fabrication de l'hydrogène au moyen de la vapeur d'eau mise en contact avec du minerai de fer pulvérisé. Bien que son appareil, très-ingénieusement combiné, semble avoir donné de très-remarquables résultats, le procédé de fabrication proposé par M. Giffard n'a pas encore reçu de véritable application industrielle.

* **GIGNAC**, ville de France (Hérault), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. S.-E. de Lodève, sur l'Hérault; pop. aggl., 2,640 hab. — pop. tot. 2,847 hab.

GIGONDAS, village de France (Vaucluse), cant. de Baumes, arrond. et à 15 kilom. d'Orange; 1,000 hab. Eaux minérales.

GIGOT (Albert), administrateur français, né à Châteauroux en 1835. Inscrit au barreau de Paris en 1854, il devint avocat au conseil d'Etat, puis à la cour de cassation (1861), il plaida au siége de Paris. L'Académie des sciences a décerné en 1871 un second prix à l'étude historique et critique qu'il venait de publier sur les *Etats généraux de l'ancienne France*.

GILBERT (Josiah), peintre et écrivain anglais, né dans le comté d'York en 1814. Elève de l'Ecole royale des arts, M. Gilbert se fit quelque renom dans la peinture et produisit, à Londres, un certain nombre de portraits. Mais, en 1843, il renonça à la pratique de son art et se s'occupa plus que de littérature artistique. Il a publié: l'*Art, son but* (1858) *Cadore*, ou le *Pays du Titien* (1869); *Art et religion* (1871). Il a collaboré à l'ouvrage intitulé: les *Montagnes de dolomite* (1864).

GILBERT (John), célèbre dessinateur et peintre anglais, né à Blackheath (comté de Kent) en 1817. Destiné à la carrière commerciale, il se forma en quelque sorte lui-même. Il ne reçut que quelques leçons d'un peintre appelé Lance. A dix-neuf ans, il exposa à la galerie de Suffolk street des aquarelles représentant l'*Arrestation de lord Hastings*. L'année suivante, on montrait des dessins à la plume du jeune artiste à Mudready, qui en fut très-frappé et fit engager M. Gilbert à faire des dessins pour les ouvrages illustrés. Ce conseil fut suivi. Pendant de longues années, M. Gilbert se consacra à un art qui, dès cette époque, avait pris chez nos voisins une grande importance. Le nombre de ses dessins pour gravure sur bois est prodigieux. Par sa fécondité, l'ingéniosité de l'invention et la vigueur du talent, il s'est placé, sans conteste, au premier rang des dessinateurs sur bois de l'Angleterre. Ses œuvres sont une foule de livres et de journaux illustrés, particulièrement l'*Illustrated London News*, des livres pour les enfants, des ouvrages de poésie, notamment la magnifique édition des *Œuvres de Shakspeare*, publiée par Routledge, des *Œuvres de Longfellow*, etc. Mais M. Charles Gilbert n'est pas seulement un dessinateur hors ligne, c'est aussi un peintre des plus distingués, dont les tableaux à l'huile et les aquarelles sont également estimés. Par l'ampleur de son style et sa fougue, il rappelle certaines qualités de Rubens. Parmi ses tableaux à l'huile, nous citerons: *Don Quichotte et Sancho Panza*, *Othello devant le Sénat*, l'*Assassinat de Thomas Becket*, la *Bataille de Nasby*, *Rubens et Teniers*, *Rembrandt peignant un portrait*, *Marche de troupes*, etc. Quelle que soit la valeur de ces peintures, c'est surtout comme aquarelliste que M. Gilbert excelle. Parmi les œuvres de ce genre, nous mentionnerons: la *Reine visitant les blessés*, le *Marchand de Venise*, *Lear et Cordélia*, *Un incident du siége de Calais*, *Procès de la reine Catherine*, *Entrée de Jeanne Dare à Orléans*, etc. En 1852, il a été nommé associé de la Société des peintres d'aquarelle, puis membre titulaire, et il a été appelé en 1872 à présider cette Société. Il est, en outre, associé de l'Académie royale, président honoraire de la Société des aquarellistes de Liverpool, membre honoraire de la Société des artistes belges, etc. Enfin, en 1872, il a été créé chevalier par la reine Victoria.

GILBERT (William-Schwenk), né à Londres en 1836. Il étudia le droit, entra au secrétariat du conseil privé en 1857 et se fit recevoir avocat en 1864. Mais il s'occupa beaucoup plus de littérature que de questions juridiques, écrivit dans plusieurs journaux et finit par s'adonner entièrement au théâtre. Il a fait jouer un grand nombre de pièces, surtout des féeries, parmi lesquelles nous citerons: *Vieux compte*, la *Princesse*, *Vieux temps*, *Une nouvelle à sensation*, l'*Heureuse Arcadie*, le *Palais de la Vérité*, *Pygmalion et Galatée*, le *Mauvais monde*, *Charité*, les *Amants*, etc.

GILBERT-BOUCHER (Charles-G.), homme politique français, né à Paris en 1819. Il étudia le droit, et, après avoir exercé la profession d'avocat, il entra dans la magistrature. M. Gilbert-Boucher était substitut du procureur de la République à Provins lorsque eut lieu l'odieux coup d'Etat du 2 décembre 1851. Il donna alors sa démission. Toutefois, quelques années plus tard, il fut réintégré dans la magistrature et nommé, en 1865, juge au tribunal de la Seine. Beau-frère de M. Henri Didier, ancien député républicain, et professant comme lui des idées très-libérales, il fut nommé, après la révolution du 4 septembre 1870, conseiller à la cour de Paris, peu de temps après la nomination de M. Didier comme procureur de la République. Membre du conseil général de Saint-et-Oise depuis de longues années, pour le canton de Luzarches, M. Gilbert-Boucher devint en 1871 président de ce conseil. Il a toujours été fidèle à la majorité qui appuya la politique de M. Thiers. Après le vote de la constitution du 25 février, dans un discours qu'il prononça au conseil général le 21 août 1875, il fit la déclaration suivante: « L'Assemblée nationale a établi et consacré le gouvernement républicain par des lois constitutionnelles. C'est un devoir pour nous de nous conformer à ces lois, et je suis bien convaincu que personne parmi nous ne songera à se soustraire aux obligations qu'elles imposent. » Lors des élections sénatoriales du 30 janvier 1876, il fut porté candidat par les républicains, concurremment avec MM. Léon Say et Feray. Ces trois hommes politiques signèrent ensemble une profession de foi dans laquelle ils adhéraient dans réserve à la constitution, déclarant que la clause de révision devait être une porte ouverte aux améliorations du gouvernement et non pas un moyen de faire de la battre en brèche. Elu sénateur par 449 voix, il est allé siéger au centre gauche. Il a constamment voté de façon à maintenir l'harmonie entre le Sénat et la majorité républicaine de la Chambre des députés. Après le manifeste du maréchal de Mac-Mahon (5 mai 1877), qui recommençait le gouvernement de combat contre les républicains, il s'associa à la protestation des membres de la gauche du Sénat, et, le 22 juin suivant, il vota contre la dissolution de la Chambre.

GILBERT-MARTIN (Charles), caricaturiste et journaliste français, né à Pleine-Selve (Gironde) en 1839. Il fit ses études à Blaye, puis il se rendit à Paris, où il s'adonna à la littérature et se livra à son goût pour le dessin. M. Gilbert-Martin publia des articles dans le *Soleil*, le *Nain jaune* et fonda, en 1867, le *Philosophe*, feuille humoristique et satirique, illustrée, qui eut huit mois d'existence. Condamné à deux mois de prison et 500 francs d'amende, il dut suspendre la publication de son journal. En sortant de prison, M. Gilbert-Martin continua la campagne d'épigrammes qu'il avait entreprise contre les hommes et les choses de l'Empire, en collaborant à diverses feuilles, soit sous son nom, soit sous les pseudonymes de **Tribelg** et de **Louis Lemaigre**. En 1869, il publia les *Grimaces politiques*, série de portraits-charges, accompagnés de légendes satiriques. Pendant la guerre de 1870-1871, M. Gilbert-Martin fut attaché spécialement à cette temps à l'administration de la guerre à Tours, puis il passa à l'armée du Nord, où il servit sous les ordres de Faidherbe avec le grade de capitaine d'état-major. En 1871, il alla se fixer à Bordeaux. Il collabora à divers journaux, publia en 1873 un recueil de poésies intitulé *Catinaires* (in-18) et fit paraître, à cette époque, dans l'*Incroyable*, les portraits-charges des rédacteurs en chef des grands journaux de Bordeaux. Le succès qu'il obtint lui donna l'idée de fonder à Bordeaux le *Don Quichotte*, feuille satirique illustrée, dans le genre de l'*Eclipse* de Paris. Ce petit journal, dans lequel il a montré autant de talent, de verve et d'esprit gaulois comme dessinateur que comme écrivain, a fait la réputation de M. Gilbert-Martin. Après le coup d'Etat parlementaire du maréchal de Mac-Mahon qui remplaça, le 17 mai 1877, le ministère Simon par un cabinet composé de cléricaux et d'implacables adversaires de cette République dont le maréchal était le président, M. Gilbert-Martin fit au nouveau préfet de la Gironde, M. de Tracy, une guerre d'épigrammes des plus divertissantes. A l'arrivée à Bordeaux de ce fonctionnaire hérol-comique, M. Gilbert-Martin publia, à son sujet, dans le *Don Quichotte*, une pièce de vers qui présentait, par sa disposition typographique, la forme d'un bouquet, et qui eut un complet succès de rire. M. de Tracy s'en vengea en mettant en campagne la justice contre le *Don Quichotte* et le *Bordelais*, petit journal politique que fonda alors M. Gilbert-Martin. Celui-ci subit maintes condamnations. Mais ce n'était point assez pour l'irascible préfet réactionnaire qui avait fait jadis une si belle profession de foi républicaine. M. de Tracy prit le parti de faire saisir, chaque semaine, le ballot du *Don Quichotte* qui était expédié à Paris, sans même prendre la précaution de le lire. Le spirituel directeur du journal s'inclina sans mot dire devant des procédés arbitraires qui ne trouvaient pas d'obstacle. Mais, un beau jour, il expédia un ballot parfaitement identique aux précédents. Au lieu du *Don Quichotte*, le ballot contenait des draps et un clysopompe, destinés à une vieille femme de la Salpêtrière. Le préfet de Tracy s'empressa de faire opérer la saisie du nouveau colis. M. Gilbert-Martin poursuivit alors le préfet pour la saisie de son colis, en racontant les faits, qui provoquèrent en France une hilarité générale. * M. de Tracy, dit-on, ne saurait avoir, de gaieté de cœur, transgressé les lois pour saisir des draps, au-dessus du soupçon. C'est donc le clysopompe qui est la véritable suspect. M. de Tracy a cru peut-être que le clysopompe était à musique et capable de jouer la *Marseillaise*; peut-être a-t-il pensé qu'il était un instrument de guerre à publier; car, ajoutait-il, je ne pense pas que M. le préfet ait voulu se l'approprier dans un but que je ne connaît pas, et qui laisserait un champ trop vaste aux suppositions. » Le procès intenté à M. de Tracy n'a point encore été jugé; mais on peut affirmer que le clysopompe aussi restera légendaire et demeurera accolé au nom du préfet de la Gironde, comme un indélébile souvenir de sa carrière administrative.

GILBERTSON (Edouard), financier anglais, né à Londres en 1813. Après de longs voyages dans les diverses parties de l'empire russe, M. Edouard Gilbertson vint s'établir à Londres (1840) et collabora à plusieurs journaux, notamment au *Daily News*. En 1857, il accepta les fonctions de secrétaire de la Banque ottomane, à Londres, et il fit à ce titre plusieurs voyages dans les diverses contrées de l'Orient pour inspecter les succursales de l'établissement. Il fut nommé, en 1861, directeur à Constantinople, puis directeur général adjoint de la Banque impériale ottomane. M. Gilbertson a été mêlé à toutes les négociations importantes contractées par le gouvernement ottoman depuis 1858, et il a fait partie des diverses commissions financières nommées par le même gouvernement. Il est, depuis 1871, membre du comité de la Banque de Londres.

* **GILDAS-DES-BOIS (SAINT-)**, bourg de France (Loire-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. de Saint-Nazaire; pop. aggl., 834 hab. — pop. tot., 2,461 hab.

* **GILETIER, IÈRE.** — Adjectiv. *Chatne giletière*, Celle qui se porte au gilet.

* **GILFILLAN** (le révérend George), écrivain et critique anglais. — Parmi les derniers ouvrages qu'il a publiés, nous citerons: *Alpha et oméga* (1860); la *Nuit*, poëme (1867); *Héros chrétiens modernes* (1869); *Vie de Walter Scott* (1870); *Vie du docteur William Anderson, de Glascow* (1873); *Histoire de la poésie anglaise* (1876), etc.

GILIA s. m. (ji-li-a). Bot. Genre de polémoniacées, cultivées dans les jardins.

* **GILL** (Louis-Alexandre GOSSIR DE GUINES, dit **André**), dessinateur et peintre français. — Depuis 1871, il a continué la série de ses caricatures dans l'*Eclipse*, puis dans la *Lune rousse*, au milieu des outrages de tout genre de la censure, et il n'a cessé de donner de nouvelles preuves de sa verve spirituelle, de son esprit ingénieux et d'un talent de dessinateur des plus remarquables. En 1877, il a publié, sous le titre de *Nos députés*, une série de portraits avec notices des députés républicains. M. Gill n'est pas seulement un infatigable dessinateur; il est aussi un peintre et un lettré. Comme peintre, il a exposé aux Salons: *Un voyeur compagnon*, la *Chanson du fou* (1875); *Crispin* (1876); *Souvenir d'un grand comédien*, l'*Homme à la pipe* (1877). Comme littérateur, il a fait représenter deux pièces en un acte et en vers: l'*Etoile*, en collaboration avec Richepin (1873, in-12); la *Corde au cou* (1876), jouée à l'Odéon.

GILLE (Philippe), auteur dramatique et littérateur français, né à Paris le 13 décembre 1831. Il s'occupa d'abord de sculpture, puis, tout en faisant son droit, il entra comme rédacteur dans les bureaux de la préfecture de la Seine. C'est sur le papier administratif que Philippe Gille écrivit ses premiers vaudevilles. Parmi ses œuvres de cette époque, nous citerons: *Vent du soir*, opérette-bouffe, musique d'Offenbach (1857); *Monsieur de Bonne-Etoile*, musique de Léo Delibes (1860); le *Carnaval des revues* (1860), deux actes, avec Grangé et Offenbach; l'*Hôtel de la poste* (1860), musique de A. Dufresne, aux Bouffes-Parisiens; les *Valets de Gascogne*, musique de A. Dufresne (1860); les *Deux cadis* (1861), musique d'Ymbert, au Théâtre-Lyrique. A cette époque, M. Philippe Gille quitta l'administration et devint secrétaire du Théâtre-Lyrique, où il succéda à Jules Verne. Il donna successivement: la *Prêtresse*, musique de Georges Bizet, à Bade; le *Serpent à plumes*, avec Cham, aux Bouffes-Parisiens (1864); le *Bœuf Apis* (1865), deux actes, musique de Delibes; les *Bergers* (1865), trois actes, en collaboration avec Hector Crémieux, musique d'Offenbach; *Tabarin duelliste* (1866), musique de Pillaut, aux Bouffes-Parisiens; *Sacripant* (1866), deux actes, musique de Duprato; *Cent mille francs et ma fille* (1868), vaudeville en cinq actes, avec Jaime; les *Horreurs de la guerre*, musique de Jules Costé (1868), opérette en deux actes, jouée au Conservatoire, au cercle des Mirlitons, puis à l'Athénée; l'*Ecossais de Chaton* (1869), un acte, musique de Delibes; l'*Affaire du plat d'étain* (1869), avec Adrien Marx; la *Cour du roi Pétaud*, trois actes, musique de Delibes (1869), aux Variétés.

Tout en travaillant pour le théâtre, M. Ph. Gille a fourni des articles à divers journaux, tels que le *Figaro*, le *Progrès de Paris*, l'*International*, le *Petit Journal*, l'*Histoire*, le *Soleil*, etc.

Ses derniers ouvrages dramatiques sont: *Garanti dix ans* (1874), avec Labiche, aux Variétés; les *Prés Saint-Gervais* (1874), trois actes, avec Sarcey et Lecocq, aux Variétés; *Pierrette et Jacquot* (1876), un acte, avec Offenbach et Jules Noriac, aux Bouffes; le *Docteur Ox* (1877), trois actes, avec Jules Verne, Morlier et Offenbach, aux Variétés; la *Tour du Chien vert*, trois actes, etc.

Gille et Gillotin, opéra-comique en un acte, en vers, livret de M. Thomas Sauvage, musique de M. Ambroise Thomas; représenté au théâtre national de l'Opéra-Comique le 22 avril 1874. Le succès du *Caïd*, dont la musique est de M. A. Thomas, et celui de *Gilles ravisseur*, dont le livret a été composé par M. Sauvage, avaient sans doute engagé les deux auteurs à donner au public un opéra bouffon, d'autant plus que ce genre prête à chaque jour plus d'extension. Mais, soit que la situation du compositeur ne s'accordât plus avec un canevas aussi léger que celui de *Gille et Gillotin*, soit que sa collaboration avec Gœthe dans *Mignon*, avec Shakspeare dans *Hamlet* l'ait engagé à suivre l'exemple de M. Gounod et à donner à ses inspirations personnelles le concours de ces poëtes de génie, M. Thomas s'opposa à ce qu'un jouât cet ouvrage, et il fallut un jugement du tribunal de première instance de la Seine pour triompher de sa résignation. L'intrigue de la pièce est mince et commune. Gille est au service de M. Roquentin, dont la nièce est mariée secrètement à un sergent aux gardes. Ayant un matin oublié son sabre chez sa femme, celle-ci le lui jette par la fenêtre, enveloppé dans une veste appartenant à Gillotin, le fils de Gille. Ce vêtement est laissé dans le trajet. Roquentin, que le bruit a attiré, soupçonne le propriétaire de la susquenille de vouloir séduire sa nièce. Le pauvre Gillotin n'aspire pas si haut. Il aime Mlle Jacquette, la chambrière, et supplie Rosaure, sa maîtresse, de l'aider à obtenir le consentement de son père. Dans son ardeur, il lui baise les mains. Surpris dans cette audacieuse attitude, il est dénoncé par la jalouse Jacquette, non-seulement comme un séducteur, mais pour avoir mangé le godiveau commandé par M. Roquentin en l'honneur du sergent, son convive. L'affaire s'embrouille de plus en plus, et le sergent en arrive à déclarer son mariage avec la nièce de Roquentin. Gille, qui garde depuis quinze ans une lettre qu'il ne doit remettre à son maître que le jour où il le verra de bonne humeur, se décide. M. Roquentin apprend par cette lettre que Brisacier, le sergent aux gardes, est son fils. Il ne peut donc que se féliciter de son mariage clandestin avec sa nièce. La partition de *Gille et Gillotin* fourmille de jolis détails, et il est regrettable que le musicien se soit donné tant de peine inutile pour traduire des situations aussi peu intéressantes, des puérilités dépourvues d'esprit, des scènes de mangeaille d'une longueur démesurée. Que Gille vole un gâteau, qu'il l'avale gloutonnement, ce qui n'a en rien plisse la bouche de façon à étouffer, c'est bien dans le rôle des Gilles passés, présents et futurs; mais qu'on soit obligé d'entendre la longue description d'un godiveau, et dans des couplets en *la*, et dans un duo en *mi* bémol, c'est vraiment faire la part trop grande aux gélitinaies. On comprend difficilement qu'un compositeur se résigne à traiter avec une conscience scrupuleuse et un soin minutieux des vers tels que ceux-ci:

ROSAURE.

Non! ce n'est pas l'alouette
Qui t'invite à la retraite,
C'est la voix du rossignol,
Qui, la nuit, chante en bémol
Comme un galant Espagnol.

Au mauvais goût de cette parodie de la scène du balcon de Roméo et de Juliette s'ajoutent encore la vulgarité et l'ineptie des paroles.

L'opposition qu'il avait faite au ministère Guizot lui valut d'être élu, après la révolution de février 1848, représentant du peuple à l'Assemblée constituante dans le département de la Meuse par 36,769 voix. Il vota d'abord avec les républicains modérés, puis il se rangea du côté des idées réactionnaires après l'élection à la présidence de Louis Bonaparte, se prononça en faveur de l'expédition de Rome, pour la proposition Rateau et fut réélu en 1849 député à l'Assemblée législative. Dans cette Chambre, M. Paulin Gillon vota constamment avec la majorité antirépublicaine. Il se prononça pour la suppression des clubs, la loi sur l'enseignement secondaire, la mutilation du suffrage universel, etc.; toutefois, il ne fit point acte d'adhésion au coup d'État du 2 décembre 1851. Il rentra dans la vie privée et alla reprendre sa place au barreau de Bar-le-Duc. Tout que dura l'Empire, il ne fit point parler de lui. Après la guerre de 1870, il fut élu député de la Meuse à l'Assemblée nationale par 16,382 voix. Il alla siéger à droite parmi les légitimistes cléricaux, qui s'efforcèrent d'empêcher la République de se constituer. Il vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, le pouvoir constituant, la pétition des évêques, contre la proposition Rivet, le retour de l'Assemblée à Paris, le maintien des traités de commerce, etc. Le 24 mai 1873, il contribua à renverser M. Thiers du pouvoir. Le gouvernement de combat trouva en lui un adepte fervent; il se prononça pour toutes les mesures de réaction dans l'espoir de voir rétablir cette monarchie de droit divin, dont jadis il avait été l'adversaire. Après l'échec des projets des royalistes, M. Paulin Gillon vota pour le septennat, la loi contre les maires, contre le cabinet de Broglie (16 mai 1873), contre l'amendement septennaliste proposé par le comte de Malleville, l'amendement Wallon, la constitution du 25 février 1875, pour la loi sur l'enseignement supérieur, contre le scrutin de liste, etc. Il prit quelquefois la parole, notamment sur les nouveaux impôts et sur le travail des enfants dans les manufactures. Après la dissolution de l'Assemblée, M. Gillon se porta, comme légitimiste, candidat à la députation à Bar-le-Duc; mais il échoua le 20 février 1876 avec une infime minorité contre M. Grandpierre, républicain. Depuis lors, il a vécu dans la retraite.

GILLOTTE (Charles), jurisconsulte français, né à Langres en 1822. Son père était inspecteur des domaines sous le premier Empire. M. Gillotte étudia le droit à Lyon, prit le grade de licencié (1843) et se fit inscrire comme avocat au barreau de Chalon-sur-Saône. En 1845, il fut nommé receveur des domaines en Algérie. Il occupa ces fonctions jusqu'en 1850. À cette époque, il devint avocat de la préfecture et des domaines à Alger, où il fut quelque temps après bâtonnier. Depuis lors, il a exercé la profession d'avocat à Bône et à Constantine. On lui doit un certain nombre d'écrits : *De l'administration de la justice en Algérie* (1858, in-18); *Quelques mots sur la nécessité de soumettre tous les habitants de l'Algérie à la même loi* (1858, in-8°); *De l'établissement du jury en Algérie* (1859, in-18); *Traité de droit musulman* (1860, in-8°); *Simples réflexions au sujet de la lettre de l'empereur* (1863, in-8°); *Établissement des communes arabes. Constitution de la propriété individuelle* (1863, in-8°), etc.

GIL-NAZA (David-Antoine Chapoulade, dit), artiste dramatique, né à Paris le 19 mars 1825. Il fut apprenti horloger, puis doreur sur métaux. C'est en jouant la *Courte paille*, en société, au petit théâtre de la foire Saint-Laurent, situé alors sur l'emplacement actuel de la gare du chemin de fer de l'Est, qu'il prit goût pour la comédie. Le succès qu'il obtint à une autre représentation donnée à la salle Chantereine décida de sa vocation. Il partit, en 1844, pour la province où, sous le nom de David, il tint pendant huit ans l'emploi de premier comique. Il fut ensuite engagé au théâtre du Vaudeville, à Bruxelles; mais il arriva dans cette ville juste au moment où la direction venait de suspendre ses payements. Il avait étudié un peu la médecine et surtout la chirurgie. Il entra comme externe à l'hôpital Saint-Jean, tout en chantant simultanément, sous le nom de Gil-Naza, au Casino des Galeries Saint-Hubert, devenu aujourd'hui les Bouffes-Bruxellois. Il fut pendant trois ans l'enfant gâté du public, qui le faisait répéter chaque soir ses chansonnettes, notamment les *Maudites filles*, les *Pauvres hommes*, les *Cocasseries de la danse*, le *Témoin Gibiou* et les *Infortunes d'un conscrit*. Il excellait dans l'imitation du type flamand. Il fonda, vers 1855, à Ixelles-Bruxelles, un petit théâtre dont il fut à la fois l'architecte, le constructeur et le tapissier. C'est sur cette modeste scène que s'essayèrent deux de ses élèves, Mlle Zulma Bouffar et Hittemans, des Variétés. M. Gil-Naza ne cessa son exploitation que pour édifier, en 1865, le théâtre Molière. Commandité par des actionnaires, il dirigea en habile administrateur et en bon comédien cette salle élégante et confortable qui coûta 350,000 francs. Venu à Paris en 1870, pour former une nouvelle troupe, il fut surpris par le blocus. Il reprit la lancette et devint, tant que dura le siége, chirurgien de l'ambulance Morel, rue de Vaugirard. De retour à Bruxelles, dès la fin de l'investissement, il retrouva ouvert le théâtre Molière, administré par des sociétaires actionnaires, et il y joua plusieurs rôles avec succès. En 1872, Il alla chanter la chansonnette à Baden-Baden, puis voyagea dans le canton du Tessin et en Italie. Il venait de rentrer à Bruxelles lorsqu'il fut engagé par M. Duquesnel pour jouer à l'Odéon le rôle de don Salluste dans *Ruy Blas*. Laute réclamé, et, comme il était déjà malade, on n'osa pas le déposséder. M. Gil-Naza, succédant à Lafontaine, reprit, à la réouverture du théâtre, le 1er septembre 1874, le rôle de Mazarin dans la *Jeunesse de Louis XIV*. La création du sombre roi d'Espagne dans un *Drame sous Philippe II*, de M. Porto-Riche (14 avril 1875), le plaça au rang de nos bons comédiens. Il interprêta ensuite, au mois de novembre 1876, le comte de Marcillac dans la *Comtesse de Lérins*, de Louis Davyl (Théâtre-Historique). Puis il reparut à l'Odéon le 2 février 1877, sous les traits de Mosy dans l'*Herman*, de Deroulède.

GILOIRE s. f. (ji-loi-re). Seringue de sureau dont se servent les enfants.

GIL-PÉRÈS (Jules-Charles-Pérès Jolin, dit), acteur comique, né à Paris en 1827. Il débuta en jouant la tragédie à la salle Chantereine. La façon dont il interprêta les rôles de Corasmin dans *Zaïre*, du vieil Horace, etc., et l'accueil qu'il reçut du public montrèrent que la tragédie n'était point son fait. Il fut la preuve à le comprendre et il y renonça pour toujours. Étant entré au Gymnase, il y resta deux ans sans attirer sur lui l'attention. À la Gaîté, où il fut engagé ensuite, Gil-Pérès cueilleuses rôles, la *Forêt périlleuse*, où il obtint un vif succès, dans le *Comte de Sainte-Hélène* et dans *Fualdès*; puis il passa à la Porte-Saint-Martin. En 1852, il fut engagé au Vaudeville. Ce fut alors qu'il commença à fonder sa réputation d'excellent comique. La *Corde sensible*, la *Dame aux camélias*, la *Maîtresse d'été* le mirent tout à fait en évidence. Il devint la sa vraie voie. Les directeurs du Palais-Royal l'attachèrent en 1855 à leur théâtre, et depuis lors il n'a cessé d'y jouer, dans les pièces dans lesquelles il a créé ou repris des rôles avec un succès constant, nous nous bornerons à citer : le *Baiser de l'étrier*, le *Passé de Nichette*, le *Sire de Frambroiz*, *Attends un omnibus*, *En pension chez son groom*, les *Incrisses de l'amour*, les *Diables roses*, la *Maîtrise du marché gras*, le *Carnaval d'un merle blanc*, le *Homard*, *Tricoche et Cacolet*, le *Plus heureux des trois et du roi*, les *Incendies de Manouland*, *Doit-on le dire?* le *Clef*, le *Renard bleu* (1878), etc. Gil-Pérès a un genre à lui. Il a de l'esprit, de la verve, de la rondeur, de la gaîté; il sait se transformer selon les personnages qu'il représente. L'acteur qui a su marquer d'un cachet si original les rôles de Cacolet, de l'amoureux dans le *Homard* est en pleine possession de la faveur du public et tient un des premiers rangs parmi nos comiques.

GIMI s. m. (ji-mi). Nom sous lequel les musulmans désignent des génies qu'ils croient d'une nature intermédiaire entre l'ange et l'homme. Dans les croyances juives, les Gimi sont nés d'Adam, après le concours d'une femme et ne sont autres que nos esprits follets.

* **GIMONT**, bourg de France (Gers), ch.-l. de cant., arrond. et à 26 kilom. E. d'Auch, sur la Gimone; pop. aggl., 1,998 hab. — pop. tot., 2,932 hab.

* **GINAIN** (Louis-Eugène), peintre de genre français. — Parmi les tableaux exposés par cet artiste de mérite depuis 1864, nous citerons : *Le Jour de halage* (1865); le *Grand chérif Sidi-Ali se rendant à la mosquée* (1866); *Equipage de chasse* (1867); *Retour d'une colonne après une razzia* (1869); *Cheval de Gaada* (1870); la *Campagne d'Alger en 1840* (1872); *Revue du 29 juin* 1871 (1873); *Convocation d'un goum* (1874); *Sur la route*, *Entrée de l'écurie* (1875); *Retraite des cavaliers d'Abd-el-Kader* (1876), etc.

GINDRE DE MANCY (Jean-Baptiste), littérateur français, né à Lons-le-Saunier en 1797, mort en 1872. Il étudia le droit à Paris, devint en 1820 secrétaire de Berryer, puis il entra dans l'administration des postes (1829), à laquelle il fut attaché pendant plus de trente ans. En même temps, il s'adonnait à ses goûts littéraires. Il entra en relation avec Victor Hugo et les poètes romantiques, avec Rouget de Lisle, sur lequel il a publié des documents intéressants, et devint membre de la Société philotechnique de Paris, des Académies de Besançon et de Nancy, etc. Outre des articles de critique et d'histoire et des pièces de vers, insérées dans la *Sentinelle du Jura*, le *Mont-Blanc*, les *Annales romantiques*, etc., on lui doit : les *Bucoliques* de Virgile, traduites en vers (1828); les *Échos du Jura* (1841, in-8°), recueil de poésies; la *Gloire militaire de la Franche-Comté* (1844); *Dictionnaire portatif et complet des communes de la France, de l'Algérie et des autres colonies françaises* (1863, in-32; réédité en 1872); *Nouveau dictionnaire complet des communes de la France, de l'Algérie et des autres colonies françaises* (1863, in-8°; réédité en 1872); *Madame Elise Voïart et son hôte Rouget de Lisle* (1870, in-8°), etc.

GINDRE DE MANCY (Clément-François), littérateur, fils du précédent, né à Paris en 1833. Il fit ses études à Paris, où il remporta de brillants succès au concours général, puis il entra à l'École normale (1853). Reçu agrégé sour de rhétorique à Saint-Étienne. Depuis 1858, à Douai (1859) et à Rouen (1862). Il est membre de la Société philotechnique de Paris et de diverses sociétés savantes. M. Gindre de Mancy a publié des articles critiques et littéraires, des nouvelles, etc., dans la *Revue européenne*, la *Revue de Paris*, la *Revue contemporaine*, la *Revue française*, le *Journal officiel*, la *Revue de l'instruction publique*, le *Journal de Maine-et-Loire*, etc. On lui doit, en outre, des éditions et des traductions annotées, des ouvrages de pédagogie, un *Cours de philosophie* (1866), etc.

* **GINESTAS**, bourg de France (Aude), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. de Narbonne, sur un affluent de l'Aude; pop. aggl., 223 hab. — pop. tot., 1,093 hab.

GINGÉLY s. m. (jain-jé-li). Bot. Plante oléagineuse. Syn. de gengeli.

GINGINS LA SARRA (le baron Frédéric de), écrivain suisse, né à Eclepends (canton de Vaud) en 1790, mort à Lausanne en 1863. Il consacra ses loisirs à des études historiques et devint membre, puis président honoraire de la Société d'histoire de la Suisse romande. Indépendamment d'importants travaux insérés dans les *Mémoires et documents* publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, il a fait paraître : *Histoire de la ville d'Orbe et de son château dans le moyen âge* (1855, in-8°); *Dépêches des ambassadeurs milanais sur les campagnes de Charles le Hardi, duc de Bourgogne*, de 1471 à 1477 (Genève, 1858, 2 vol. in-8°); les *Partisans et la défense de la Suisse* (1861, in-18); *Histoire de la ville de Vevey* (1862, in-8°); *Mémoires sur son origine jusqu'au XIVe siècle* (1862, in-8°).

GINGKOSITE adj. (jain-ko-zi-te — rad. *gingko*). Chim. Se dit d'un acide gras contenu dans le pétrolé et dans le fruit du gingko.

GINNISTAN, pays imaginaire dans lequel, suivant la mythologie des Perses, résident les génies soumis à Dieu et à Salomon.

GINOULHIAC (Jacques-Marie-Achille), prélat français, né à Montpellier en 1836, mort dans la même ville en 1875. Il fit ses études théologiques dans sa ville natale, où il reçut la prêtrise, puis il devint professeur de théologie au grand séminaire de Montpellier. Sétant fait remarquer par son savoir et son ardeur au travail, il fut nommé vicaire de l'archevêque d'Aix. Une *Histoire du dogme catholique pendant les trois premiers siècles de l'Église*, qu'il publia en 1852 (2 vol. in-8°) et qu'il a rééditée en 3 volumes en 1865, attira sur lui l'attention des théologiens. Cette même année 1852, M. Ginoulhiac fut nommé évêque de Grenoble. Il occupa ce siége jusqu'au mois de mars 1870, époque où il fut appelé à succéder à M. de Bonald comme archevêque de Lyon. Dans l'episcopat français, où domine aujourd'hui l'esprit ultramontain le plus fougueux, M. Ginoulhiac montra une modération relative. Il passait pour une théologien d'un mérite réel. Parmi les ouvrages que nous avons cité, on lui doit : *Lettre-circulaire de Mgr l'évêque de Grenoble à son clergé, sur les reproches adressés au clergé dans les reconnaissances présentes* (1861, in-8°); *Lettre de Mgr l'évêque de Grenoble à l'un de ses vicaires généraux sur la* Vie de Jésus, *par M. E. Renan* (1863, in-8°); les *Épîtres pastorales* ou *Réflexions dogmatiques et morales sur les épîtres de saint Paul à Timothée et à Tite* (1866, in-8°); le *Sermon sur la montagne, avec des réflexions dogmatiques et morales* (1873, in-12).

GINOULHIAC (Charles), jurisconsulte français, né à Montpellier en 1818. Il étudia le droit, se fit recevoir licencié, puis docteur, et, après avoir été quelque temps avocat, il entra dans l'enseignement. M. Ginoulhiac est devenu professeur d'histoire de droit à la Faculté de Toulouse. Il est rédacteur de la *Revue historique de droit français et étranger*. On lui doit plusieurs ouvrages estimés : *Histoire du régime dotal et de la communauté en France* (1852-1859); *De l'étude et de l'enseignement du droit en France* (1845, in-8°); *Sur la nature de la légitime en réserve, d'après Dumoulin et la jurisprudence* (1846, in-8°); *De la philosophie des jurisconsultes romains* (1849, in-8°); *l'Économie politique du peuple* (1850, in-32); *Des recueils de droit romain dans la Gaule sous la domination des barbares* (1857, in-8°); *Cours de droit coutumier français dans ses rapports avec notre droit actuel* (1859, in-8°); *De la codification et de son influence sur la législation* (1862, in-8°), etc.

GINOUX DE FERMON (César-Auguste, comte), homme politique français, né en 1828. Son grand-père, M. de Fermon, fut ministre sous le premier Empire. M. Ginoux étudia le droit, se fit recevoir licencié en droit, sous le second Empire, auditeur au conseil d'État. Propriétaire et membre du conseil général dans la Loire-Inférieure, il fut élu, le 8 février 1871, député à l'Assemblée nationale dans ce département. Il alla siéger à droite, dans le petit groupe des bonapartistes, vota pour la paix, les pétitions publiques, l'abrogation des lois d'exil, contre le retour de la Chambre à Paris, pour la pétition des évêques, contre M. Thiers le 24 mai 1873, et il s'associa par ses votes à tous les actes de réaction du gouvernement de combat. Le 19 novembre 1873, il s'abstint de voter pour le septennat, puis se prononça pour la loi contre les maires, contre le ministère de Broglie, pour la proposition Malleville demandant la dissolution, contre le Parti